

Claire DONNAT-ARACIL

ÉCRIRE LA JOIE

Une lecture affective
des *Miracles* de Gautier de Coinci
et de la première *Vie des Pères*



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Lors je crée le poème : le monde nouveau
dans la joie pascale¹.

À l'occasion d'un cycle de conférences donné en 2016 autour du thème « Philosophie médiévale et métaphysique », Olivier Boulnois proposait, à la suite de Jacques Le Goff, de considérer « la joie (*gaudium*) comme une invention du Moyen Âge² » :

Le plaisir est naturel, commun à tous les êtres vivants, tandis que la joie est rationnelle et propre aux êtres capables de penser. Ce qu'Aristote caractérisait comme le plaisir le plus grand (l'acte de penser) mérite donc d'être appelé joie, y compris dans la vision béatifique, celle des bienheureux au ciel, celle du Christ, des anges, de Dieu³.

S'interrogeant sur la compréhension antique et médiévale de l'éthique, conçue depuis Platon et Aristote comme une recherche du bonheur, le philosophe considère que le basculement augustinien qui assure un passage « de l'éthique grecque du bonheur humain » à « l'éthique biblique de la béatitude⁴ » conduit un auteur comme Albert le Grand à substituer la notion de joie au plaisir aristotélicien : si, chez Aristote, le plaisir représente « la splendeur et l'éclat » de l'action humaine en ce que sa

¹ Léopold Sédar Senghor, « Élégie pour la reine de Saba », dans *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 1964, p. 332.

² O. Boulnois, « Philosophie médiévale et métaphysique », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses*, 125/2018, p. 311-322, ici p. 316. Il poursuit ici la réflexion de J. Le Goff selon qui « le Moyen Âge a poursuivi quelque chose de plus fort que le bonheur : la joie », dans *Le Bonheur, Le Point*, Hors-Série n° 23, *Les textes fondamentaux*, p. 64-65.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 311.

recherche « oriente l'éthique⁵ », Albert affirme que la joie, « sujet commun de l'éthique » et « souverain bien », peut s'atteindre pleinement non par la « vie de plaisir », mais par la « vie contemplative⁶ ». Si la conclusion qu'en tire Olivier Boulnois – la joie est une invention médiévale – concerne l'histoire de la philosophie, elle pourrait sans doute être discutée du point de vue d'autres approches⁷ : le chapitre qu'Adam Potkay consacre, dans son ouvrage *The Story of Joy*, aux fondements bibliques de la joie religieuse⁸ examine les premières attestations de la « joie du salut » pour cerner les particularités de la joie judéo-chrétienne⁹.

Toutefois, le raisonnement du médiéviste présente un intérêt majeur, qui est de penser l'articulation entre le plaisir, la joie et le bonheur. Il explore en cela les frontières d'une notion qui se caractérise, de l'avis de chercheurs travaillant sur des langues et des périodes diverses¹⁰, par sa

⁵ *Ibid.*, p. 316.

⁶ *Ibid.*, p. 315.

⁷ D'un point de vue historiographique, la notion même d'« invention » de la joie mériterait d'ailleurs d'être interrogée : dans la mesure où tout historien construit son discours « de fictions qui sous-tendent ses interrogations et organisent son discours », l'idée même d'« invention » est d'après J.-C. Schmitt une « fiction » qui « nous procure l'illusion rétrospective et rassurante de notre genèse » et qui résulte des « concepts que l'historien projette sur le passé » (J.-C. Schmitt, « La “découverte de l'individu” : une fiction historiographique ? », dans *La Fabrique, la figure et la feinte. Fictions et statut des fictions en psychologie*, éd. P. Mengal et F. Parot, Paris, Vrin, 1989, p. 213-236, ici p. 213 et p. 231).

⁸ A. Potkay, *The Story of Joy, from the Bible to Late Romanticism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. Voir en particulier le chap. 1, « *Religious joy: The ethics of oneness from the Bible to Aquinas* », p. 30-49.

⁹ Selon A. Potkay « [the] first model of salvation joy – absorption into the One – finds its earliest Indo-European Expression in the Hindu Upanishads » (*The Story of Joy*, *op. cit.*, p. 32). À côté de ce modèle religieux qui fait coïncider la joie avec l'assimilation de l'être à l'essence divine, la pensée judéo-chrétienne se rattache à un second type de système, qui « envision[s] a joyfull communion with a God or gods in which individual identity is in some way preserved » (*ibid.*, p. 33). La pensée judéo-chrétienne aurait alors pour spécificité de proposer une conception de l'union en Dieu qui, en préservant la différenciation, « involve[s] an ethics, and within that ethics the proper degree of integration of self and other is called “joy” » (*ibid.*, p. 34).

¹⁰ A. Potkay insiste sur la difficulté dont témoignent les dictionnaires anglophones du xx^e siècle à définir de façon satisfaisante le terme *joy* : « *Defining joy is a difficult task, and twentieth-century lexicographers have not, I think, risen to the challenge. As a rule, they've opted for synonyms rather than analysis. The Oxford English Dictionary begins on shaky ground: joy is “a vivid emotion of pleasure arising from a sense of well being or satisfaction” (i.e., a vivid pleasure arising from a sense of pleasure?)* » (*The Story of Joy*, *op. cit.*, p. 3). Dans le domaine latin, la complexité de la notion de joie peut être illustrée par la subtilité des distinctions qui s'établissent entre les différents substantifs servant à la désigner : chez Augustin par exemple, *laetitia*, *exultatio*, *gaudium* et *jubilatio*

mouvance et sa complexité : le *Trésor de la langue française* insiste sur le caractère transitoire d'une émotion qu'il définit comme « vive, agréable, limitée dans le temps¹¹ », là où les approches spirituelles mettent l'accent sur l'immutabilité de la « joie parfaite », atteinte « dans l'union [de l'âme] avec son Créateur¹² » ; la joie résulte de l'accomplissement d'un désir, mais peut être compatible avec le désir¹³ ; les stoïciens l'envisagent comme un état de paix et de stabilité, un plaisir de nature intellectuelle¹⁴, alors que d'autres philosophes la définissent au contraire comme un mouvement profus, un débordement qui engage le corps et qui efface les frontières entre l'intériorité et l'extériorité¹⁵. Ces multiples tensions sont d'ailleurs contenues dans l'histoire même du substantif *gaudium* : si le

expriment des aspects différents de la joie provoquée par la prière (voir M. Vincent, « Le vocabulaire de la prière chez saint Augustin », dans *Augustiniana*, 1991/1, n° 41, p. 783-804, surtout p. 794-800).

¹¹ Selon le *Trésor de la Langue française*, la joie est une « émotion vive, agréable, limitée dans le temps », un « sentiment de plénitude qui affecte l'être entier au moment où ses aspirations, ses ambitions, ses désirs ou ses rêves viennent à être satisfaits d'une manière effective ou imaginaire ». Dans un deuxième sens, le terme désigne « cet état de sensibilité considéré dans ses expressions les plus spectaculaires et le plus souvent collectives » : « manifestation de gaieté, de liesse, d'allégresse publique ».

¹² F. Bussini, « Joie », dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 8, c. 1236.

¹³ C'est le désir accompli qui se transforme en joie chez un philosophe comme Thomas d'Aquin : « *The ideal story of joy, in Aquina's telling, is the sequence that leads from love, which puts in motion towards an object, to desire, which is the motion itself. Finally, given a happy ending, love with desire attains joy (gaudium), which is the soul's union with its object, a state in which desire and the will are at rest* » (*The Story of Joy*, op. cit., p. 13). Mais la joie chantée dans l'Ancien Testament naît aussi de l'espérance de la délivrance, de sorte qu'une certaine forme de joie est compatible avec le désir d'union à Dieu : dans l'attente du Salut d'Israël, « *the authors of the book of Psalms [...] rejoice with a strenuous joy. Joy, though reserved in its fullness for anticipated kingdom, marks the kingdom of anticipation* » (*ibid.*, p. 35).

¹⁴ Selon A. Potkay, « *roman Stoic reserved gaudium for an equable state of mind [...] [and] bequeathed an understanding of joy or Gaudium as not only an inner state but also an intellectual attitude* » (*ibid.*, p. 5-7).

¹⁵ « La joie ne forme pas un état, mais un acte et un mouvement, une inchoation vive. Cet acte est l'acte commun de l'homme et du monde, il ne peut être rebattu et mis en boîte dans la psychologie ni dans une pensée du "sujet". La joie en effet donne de l'espace, du champ et du jeu, être joyeux, c'est être au large dans le grand large du monde soudain révélé comme tel, et l'épreuve de la joie est toujours une épreuve de l'espace en crue. Espace de soi, espace du monde ? Espace intérieur, espace extérieur ? Le propre de la joie est de rendre cette distinction caduque, et d'être indivisément une épreuve de soi et une épreuve du monde » (J.-L. Chrétien, *La Joie spacieuse. Essai sur la dilatation*, Paris, Éditions de Minuit, 2007, p. 7-8).